

Document généré le mercredi 28 août 2024 à 13:37

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 28/08/24	28/08/24	5616	4	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	28/08/24 à 13h14		2/3	24-98457	

Service : CPJ**Référents : Sandrine GALLET****Classification CPV :**Principale : **45233221** - Travaux de marquage routierComplémentaires : **34992200** - Panneaux de signalisation routière**45233294** - Installation de signalisation routière

AVIS DE PUBLICITE

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 96 50

SIRET 21840054700012

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 48 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Groupement de commandes : Non

Objet	TRAVAUX DE MARQUAGE ROUTIER ET FOURNITURE ET POSE DE SIGNALISATION VERTICALE POUR LA COMMUNE DE L'ISLE SUR LA SORGUE
Référence	MP24-07
Type de marché	Travaux
Mode	Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat	Accord-Cadre
Lieu d'exécution principal	Territoire de la Commune 84800 L'Isle sur la Sorgue
Durée	48 mois
Description	Travaux de marquage routier et fourniture et pose de signalisation verticale pour la Commune de l'Isle sur la Sorgue. Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du code de la commande publique. Le marché prend la forme d'un accord-cadre à bons de commande mono attributaire passé par un pouvoir adjudicateur sans montant minimum annuel et avec montant maximum annuel, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande, en application de l'article R2162-2 alinéa 2 et R2162-13 à R2162-14 du code de la commande publique. Le montant annuel maximum est fixé à 70 000€ HT. Le montant est identique

pour chaque période.
Le montant estimatif du DQE est fixé à 37 000€ HT.
L'accord-cadre a une durée initiale de 12 mois à compter de sa date de notification.
Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois.
La durée totale maximale de l'accord-cadre est fixée à 48 mois.

Code CPV principal 45233221 - Travaux de marquage routier

Code CPV complémentaire 34992200 - Panneaux de signalisation routière

45233294 - Installation de signalisation routière

Forme
Prestation divisée en lots : Non
Les variantes sont exigées : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant :
Collectivité territoriale : Mairie de L'Isle sur la Sorgue

Quantité ou étendue
Valeur estimée hors TVA : 37 000,00 €

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Liste et description succincte des conditions :
Cf liste des pièces à fournir à l'appui de la candidature figurant à l'article 6 du RC

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
Cf liste des pièces à fournir à l'appui de la candidature figurant à l'article 6 du RC

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
Cf liste des pièces à fournir à l'appui de la candidature figurant à l'article 6 du RC

Des Certificats de qualifications professionnelles (CQP) sont attendus (Cf article 6.5 du RC)

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur administratifs

Mme GALLET Sandrine
Tél : 04 90 38 96 50

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres

Remise des offres le **04/10/24 à 12h00** au plus tard.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Mais en cas de groupement conjoint le mandataire doit être solidaire.

L'accès aux documents de la consultation (DCE) est gratuit, complet, direct et sans restriction sur le site : <https://www.marches-publics.info>

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

L'ensemble des documents à fournir pour la candidature et l'offre est détaillé à l'article 6 du règlement de consultation.

Transmission électronique obligatoire. La transmission dématérialisée est effectuée via le profil acheteur suivant : <https://www.marches-publics.info/>
Seront recevables, les candidatures présentant des garanties techniques et financières suffisantes.

Les critères de jugement des offres sont indiqués à l'article 8.2 du RC

La prestation sera financée selon les modalités suivantes : Financement sur le budget Ville de la Commune.

Envoi le 28/08/24 à la publication